

Compte- rendu du CA du 8 janvier 2024

Présent.es : Amal, Camille, Elise, Elisabeth, Fatiha, Jean-Luc, Loïc, Marie-Hélène, Marie-Odile, Michel, Monique, Patrick A., Patrick J., Pierre, Véronique.

Absentes excusées : Anne, Georgina, Marie-Claude, Nicole

Arrivée et planning de Juliette, service civique

Juliette Mahaut est arrivée début décembre. Elle s'est rapidement impliquée dans les activités.

En janvier, elle est inscrite à la plupart des permanences, où elle tient une place de bénévole sauf pour l'accueil juridique et la protection sociale où elle est observatrice.

Ne pas hésiter à lui faire des propositions, telles que participer aux prochaines commissions de la Fasti.

Juliette est présente tous les jours sauf le mercredi.

Compte-rendu de la journée gouvernance du 15 décembre

Le groupe qui travaille sur le projet associatif s'est engagé à présenter son travail au CA de mars.

Un autre groupe – Marie- Hélène, Martine, ponctuellement Yolande - travaille sur les délégations des commissions. Ce groupe demande du renfort.

Il y a eu une réflexion sur la gestion des conflits, leur prévention. Un groupe référent va être constitué sur ce sujet. Georgina et Michel sont intéressés.

Convention d'observation en entreprise pour Guennët

Cette immersion professionnelle permet à Guennët, intervenante sociale avec plusieurs années d'expérience auprès d'exilé.es, de demandeur.euses d'asile un début de formation au droit des étrangers tout janvier avec Elise.

Sortie du livre de Mamadou « Le chien qui a vu le lion » aux éditions LSAA (LaSauceAuxArts)

LSAA organise un évènement le mercredi 21 février de 13h à 21h dans l'église du Vieux St Sauveur.

Y sera aussi présenté un précédent ouvrage de LSAA « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger », récits de vie d'exilé.es fréquentant l'Asti, récits recueillis par Marie- Odile Lainé.

Beaucoup d'associations ont été contactées pour participer à cet évènement.

L'Asti y tiendra un stand.

Autre évènement à relayer : le spectacle-lecture « Fragments d'exil »

avec Michèle Kail, bénévole à l'Asti vendredi 26 janvier à 18h au 1901

Lecture de textes sur l'exil avec accompagnement musical.

Comment diffuser l'information ? En la transmettant à l'agenda de la ville de Caen, info-locale. Marie-Hélène s'en occupe.

Bilan de la chaîne humaine du 16 décembre et actions à prévoir après le vote de la loi immigration du 19 décembre

- La chaîne humaine rue St Pierre a rassemblé environ 150 personnes dont 40 de l'Asti.

Un évènement plutôt réussi qui a permis des échanges avec les passant.es, en accord ou désaccord avec nos messages.

L'occupation de la rue piétonne avec des messages portés par les manifestant.es est ressentie comme une action positive. Cela interpelle et est mieux perçu qu'un défilé de 150 personnes qui bloque la circulation.

L'évènement a été bien relayé par les médias locaux et même France Inter.

Marie-Odile suggère une formation pour savoir comment répondre aux interpellations du public pendant ce type de manifestation et comment intervenir près des médias.

Camille va contacter un collectif breton qui a réalisé un quizz sur l'immigration. C'est un petit livret à la forme assez ludique qui permet de déconstruire des idées reçues.

- Il y a eu une grande manifestation au départ de l'université le jeudi soir 21 décembre en opposition au vote de la loi.

- Le 4 janvier a eu lieu une réunion inter- orga pour répondre à l'appel national d'une manifestation le 14 janvier pour le retrait de la loi.

Etaient présents avec l'Asti la coordination exilés, des syndicats, partis politiques.

L'objectif affiché est non seulement de s'opposer à la loi Darmanin et en demander le retrait, mais d'élargir la manifestation à la dénonciation de » l'extrême – droitisation « du pouvoir.

L'Asti ne s'engage pas dans l'organisation de la manifestation, mais y participe et relaie l'information.

A Caen, la manifestation n'aura pas lieu le 14 janvier, mais le samedi 13 à 16h30.

- Un autre appel à manifester pour le retrait de la loi a été lancé pour le 21 janvier par un collectif rassemblant des personnalités de tous horizons : politiques, culturels, associatifs, ...

Discussion sur l'éparpillement des forces, l'aspect contre- productif des manifestations de type défilés rassemblant peu de monde.

Préparation de la Commémor'Action du 6 février

Evènement international organisé tous les ans le 6 février en hommage aux personnes disparues pendant leur parcours d'exil. Le 6 février 2014 est la date d'un naufrage d'exilé.es sous les yeux de la garde civile espagnole et de militaires marocains.

Pour nous, c'est la troisième Commémor'Action.

Les 2 précédentes ont eu lieu à Lion sur mer.

Cette année, ce sera le dimanche 4 février au marché de Caen, quai Vendeuvre.

Jean-Jacques, un adhérent, a proposé de réaliser une stèle de bois simulant une construction en dur, un mémorial. La stèle sera montée sur la place publique avec un rituel de dévoilement. On veut faire de cette manifestation un moment de recueillement pour rendre hommage et dignité aux disparus en mer et ailleurs lors du franchissement des frontières.

Véronique est en lien avec des musiciens qui peuvent s'associer à ce moment d'hommage.

Le monument risque de vite disparaître s'il reste sur place, d'où l'idée de demander au CDN de l'héberger pour qu'il continue à marquer cette commémoration.

Accord pour le coût de construction de la stèle, qui serait au maximum de 500 euros.

Questions diverses

.

Changement de salle d'attente

Patrick J. demande s'il doit relayer à la prochaine AG de la MDS, le 16 janvier, notre demande de changer de salle. La pièce attenante au bureau accueil serait plus conviviale que la pièce en longueur que nous utilisons depuis notre arrivée.

L'incidence financière serait faible.

On est favorable à ce changement.

Cela nécessite, avant d'en parler à l'AG, d'avoir l'accord de l'association Démosthène qui partage avec nous l'espace et le loyer de l'actuelle salle d'attente.

Prochaine réunion de nouveaux bénévoles à prévoir

Plusieurs personnes ont fait des demandes.

Bien préciser dans l'invitation à la réunion que, pour l'instant, on ne peut pas intégrer de nouveaux profs de français. Ce ne sont pas les besoins qui manquent, mais nous n'avons plus de créneaux disponibles pour l'utilisation des salles de cours.

Aménagement des toilettes aux normes PMR

La MDS a du mal à mobiliser Inolya, le bailleur, pour tous les travaux nécessaires. Michel propose de venir installer une poignée dans les toilettes.

Question sur une formation sur la nouvelle loi immigration

On attend les décisions du Conseil constitutionnel, puis de voir si et quand la loi va être promulguée.

Note de la secrétaire : ce compte-rendu ne correspond pas tout à fait au déroulé chronologique du CA. J'ai choisi de regrouper des discussions pour plus de lisibilité.

Prochain CA lundi 5 février à 17h30